



CELLULE DE COORDINATION  
Dr Jacques PINTO - Dr Michèle PIBAROT  
Tel : 04 93 37 70 21

Assistante : Aurore PAGLIARDINI  
Tel : 04 93 37 70 21  
E-mail : [oncopaca@unice.fr](mailto:oncopaca@unice.fr)  
Fax : 04 93 37 70 24

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** **D'ONCOPACA-Corse**

**Samedi 24 Octobre 2009**

**Hôtellerie du Couvent Royal  
SAINT-MAXIMIN LA SAINTE-BAUME**

**Membres de l'Assemblée Générale Extraordinaire présents :**

Voir liste annexée

Présence également de :

**Cellule de Coordination de Nice : Dr. Jacques PINTO, Dr. Bernard GIUSIANO, M. Sébastien LEMAIRE, Mlle Aurore PAGLIARDINI**

**Cellule de Coordination de Marseille : Dr. Michèle PIBAROT et M. Aimad OURAHMOUNE, Mlle Mélanie BIANAY, Mme Karine REPNAU et Mme Caroline PELLETTI**

---

### **Ouverture à 11h45 de la séance**

Huit collèges sur neuf collèges étant présents et dûment représentés, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut valablement se réunir. Voir feuille de présence en annexe à l'ordre du jour.

Le Président explique qu'il ne s'agit pas d'une modification des statuts mais de leur mise en forme juridique ainsi que d'une mise en cohérence des statuts et du règlement intérieur du réseau.

### **I. Adoption, article par article puis dans son ensemble, des nouveaux statuts**

Les membres de l'Assemblée avaient été informés lors de la convocation en date du 08 Octobre 2009 de la possibilité de consulter cette proposition de statuts ainsi que les anciens statuts et règlement intérieur, sur le site [oncopaca.org](http://oncopaca.org).

Les nouveaux statuts ont été projetés, lus et explicités article par article et en référence aux précédents statuts.

Il a été ensuite procédé à une adoption article par article puis dans son ensemble des nouveaux statuts.

L'adoption s'est faite à l'unanimité des collèges présents.

**II. Reconduction, pour une durée de trois ans du mandat d'administrateur de chacun des membres du Conseil d'administration et du Bureau, en application de l'article 13 des statuts.**

Le Président, le Pr. Jean-Pierre GERARD, explique la proposition de reconduction des membres du Conseil d'Administration et du Bureau élus en Octobre 2007 pour une durée de trois ans.

Ceci afin que, suite au renouvellement de la Présidence et de la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence du Bureau, le renouvellement du Conseil d'Administration, du Bureau et le basculement triennal de la Présidence interviennent de façon synchrone en Octobre 2012.

**III. Pouvoir à donner en vue des formalités**

Pouvoir est donné à la Présidence pour l'accomplissement des formalités et en particulier pour l'enregistrement de la modification des statuts auprès de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Le Président déclare la levée de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 12h45.

Le Président  
Pr. Jean-Pierre GERARD

